

Bernard Miège

L'ESPACE PUBLIC CONTEMPORAIN

Approche Info - Communicationnelle

Presses universitaires de Grenoble

Introduction

An nouveau je remets sur le chantier l'examen d'une question qui a déjà donné lieu de ma part à la publication d'une moitié d'ouvrage et de plusieurs articles, surtout au cours des années 1990. Cette question, celle des fondements théoriques de l'espace public et de ses modalités de fonctionnement, je ne l'ai pourtant jamais délaissée, surtout dans mes activités d'enseignement, mais vraisemblablement parce qu'elle m'apparaissait particulièrement complexe et contournée, je ne l'abordais que rarement de front dans des textes publiés. Il me faut en effet admettre que ma position a évolué et que ce que je propose dans cet ouvrage est le résultat de fluctuations. Cela apparaîtra tout particulièrement dans le chapitre 7, les 6 chapitres précédents pouvant être considérés comme chargés de jeter les bases de l'analyse proposée.

En quoi la question de l'espace public est-elle essentielle lorsqu'on envisage, d'une façon ou d'une autre, ce qui ressortit de la publication, de la mise en visibilité sociale et de la médiatisation? Cela provient, me semble-t-il, de ce qu'elle recèle quatre enjeux théoriques autant que pratiques majeurs, qu'il convient cependant de bien distinguer:

- des enjeux qui tournent autour des rapports qui se nouent entre démocratie, politique et sociétal (j'insiste sur le fait que ces rapports ne se limitent pas, comme le pensent *de facto* de nombreux auteurs, au fonctionnement du politique dans les sociétés à régime démocratique; les grands enjeux de société sont également impliqués, et pas seulement par le biais des débats qui se déroulent sur la scène politique);
- des enjeux qui à l'évidence ne peuvent être qualifiés d'universels mais qui néanmoins, à travers le monde, marquent sous des formes spécifiques et que l'on se doit en permanence de contextualiser, des sociétés

aux traits peu comparables; en d'autres termes l'EP¹ ne se réduit pas aux sociétés dont on s'accorde à penser qu'un régime politique fondé sur les principes démocratiques y est à l'œuvre. D'un côté cela revient à critiquer l'idée que les normes à l'origine de l'EP ont une vocation universelle, d'un autre côté cela conduit à se méfier de l'opération consistant à en circonscrire les contours à des systèmes politiques donnés; et on ajoutera qu'au sein même de ceux-ci, les formes prises par l'EP sont nettement différenciées;

- des enjeux qui relèvent du domaine médiatique (et plus largement de ce qui concerne l'information – communication), qui s'ils sont liés aux précédents, ne peuvent cependant être tenus comme dépendant mécaniquement d'eux et à plus forte raison comme inclus en eux. Cette perspective est d'autant plus importante à souligner qu'une majorité de penseurs de l'EP n'ont qu'une approche superficielle des médias et de la communication, relégués chez eux au rang d'impensé. En outre, du point de vue des sciences de l'Information – Communication (SIC), des études médiatiques ou des sciences sociales de la communication (peu importe la catégorisation institutionnelle!), il ne s'agit pas simplement de revendiquer cette prise en compte du domaine médiatique mais de positionner sur le plan épistémologique l'EP (parallèlement aux autres éléments composants de l'information – communication); une dérive, effectivement imputable à quelques auteurs, serait en effet de concentrer les approches info-communicationnelles autour du seul EP, celles-ci étant loin de se limiter à lui;
- des enjeux, enfin, que les mutations sociotechniques en cours et l'arrivée à maturité des Tic, elles-mêmes en relation avec la globalisation, présentent sous un jour nouveau: sans faire appel à la notion critiquable de *cyberspace*, on doit remarquer par contre que des normes comme les *creativ commons*, inspirées des licences libres et l'open source, et qui favorisent sur des bases nouvelles les travaux créatifs et les activités expressives en mêlant normes publiques et privées,

1 Désormais, dans le cours du texte, l'acronyme EP sera utilisé pour: Espace Public (au singulier ou au pluriel); il concernera aussi bien la notion (dans ses diverses filiations), que ses formes concrètes dans des sociétés déterminées et la conceptualisation que je vais progressivement en proposer; je m'efforcerai autant que possible de distinguer ces trois acceptions.

ouvrent des perspectives nouvelles, bien différentes des normes techniques du genre Iso, promues jusqu'à présent seulement dans le cadre de relations inter-gouvernementales. Cette perspective allant dans le sens de l'élargissement et de la diversification des outils de communication s'est traduite dans la période récente par des changements assez spectaculaires ; mais en réalité elle est engagée depuis environ trois décennies, le rapport Nora-Minc marquant par exemple en France le début de ce long processus.

Ces enjeux, faut-il insister, sont fortement intriqués, et la difficulté consiste à les distinguer conceptuellement sans les traiter séparément. Je ne prétends pas y être parvenu mais j'ai essayé de ne pas ajouter à la confusion qui me paraît être l'attribut dominant de bien des approches.

Dès la traduction en français de son ouvrage connu comme sous le titre *L'espace public – Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, j'ai été influencé par la pensée de J. Habermas et j'y ai vu tout de suite comme une perspective susceptible d'enrichir très sensiblement les recherches sur les médias et la communication, et de les faire sortir du carcan fonctionnaliste et des schématisations structuralistes dans lesquelles elles étaient engagées. J'ai lu avec intérêt les ouvrages suivants et j'ai suivi de près les étapes qu'ils engageaient à chaque fois. Mais comme le lecteur pourra le constater la pertinence des propositions (ou du moins d'une partie d'entre elles) ne m'a jamais empêché de les discuter et de les critiquer précisément. Dit autrement, je me sens à la fois redevable à Habermas qui a ouvert des pistes à mon avis heuristiques et dont la pensée est « productive » (et toujours assez décisive sur l'épistémologie de la communication), mais dans le même temps, je l'ai toujours critiqué, et le plus souvent assez sévèrement. Comment expliquer ce paradoxe ? Cela tient d'après moi au fait qu'il est avant tout un philosophe politique certes préoccupé par les grands débats contemporains mais que ses analyses ont peu à voir avec les démarches des sciences sociales, tant méthodologiquement que sous l'angle de l'élaboration théorique. Curieusement, certains philosophes le considèrent comme un... sociologue, sans doute parce que pour eux il s'intéresse de près aux débats de société. Cela ne me semble pas suffisant, et je reste convaincu qu'Habermas est loin de chercher à valider,

avec des méthodologies appropriées, les assertions qui jalonnent ses argumentations. D'où les réactions ambiguës, ou du moins partagées, que l'on éprouve le plus souvent à la lecture de ses textes.

De ce fait, j'ai autant que possible appuyé mon argumentation sur des travaux empiriques développés à partir de méthodologies relevant des sciences sociales, ce qui me conduit à en citer régulièrement les conclusions. Mais dès lors, la difficulté était de ne pas oublier que ces recherches étaient elles-mêmes nécessairement situées, socio-politiquement et socio-historiquement ; il m'a fallu en tenir compte. En outre, je me suis positionné avant tout du point de vue info-communicationnel (si cela n'était pas affecté, il serait plus juste d'écrire : informationnel-communicationnel) qui est généralement le mien, et dont les spécificités apparaîtront progressivement ; en ce sens je me démarque d'approches émanant de politistes ou de sociologues des interactions sociales qui entendent traiter de l'EP à partir de leurs (seuls) points de vue disciplinaires. Et ce faisant, je cherche tout autant à prolonger la réflexion que j'ai engagée par ailleurs sur l'épistémologie de l'information – communication.

S'il y a des risques manifestes à traiter de l'EP sous les jours de l'universel ou de l'universalisme, ce que n'évitent pas maintes approches relevant de la philosophie politique, il serait par contre erroné de confiner les réflexions à des cadres nationaux qui sont profondément réducteurs. Plus mes lectures s'élargissaient, plus je me suis trouvé en présence de contributions significatives, pas toujours reliées les unes aux autres. À cet égard, on doit reconnaître qu'un ouvrage collectif a eu un rôle décisif : c'est celui édité par C. Calhoun et paru en 1992 aux Presses du MIT avec des textes importants de C. Calhoun lui-même, de S. Benhabib, de N. Fraser, de M. Schudson, de N. Garnham, de J. Habermas lui-même et d'autres auteurs, qui proposaient en quelque sorte une réactualisation de la pensée de l'EP ; et cet ouvrage a ouvert la voie à de nombreuses recherches et communications scientifiques, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud (voir par exemple Gomes et Maia, 2008), dans l'Ouest de l'Europe selon des modalités variables selon les pays, mais aussi dans des régions du monde et des pays où on s'y attendait moins. Le fait est que l'optique de la délibération publique a été le plus souvent au cœur des réflexions, tant des militants, animateurs de mouvements sociaux ou

chercheurs, qui y ont vu, et y voient toujours, comme un moyen de passer outre les blocages structurels provenant tant des systèmes politiques fondés sur la représentation que des grands médias ; mais si certains sont restés centrés sur la délibération publique, d'autres n'ont eu de cesse de placer celle-ci, conçue alors comme une modalité, dans une approche renouvelée de l'EP. Ça et là, dans le fonctionnement même des EP, des traits communs émergent et sont observables, tout en co-habitant avec des spécificités propres aux cadres nationaux et régionaux, et/ou inscrites dans des histoires différentes. Ainsi s'explique le choix du titre de l'ouvrage, axé sur *la contemporanéité* des formes observables. Ce choix me paraît se justifier en dépit des sens accolés au terme « contemporain » en art, en histoire, et dans les usages triviaux ; il permet de se démarquer d'une vision transhistorique et résolument normative, et de positionner l'EP au sein de sociétés déterminées.

Ce disant, je n'oublie pas que l'approche de l'EP doit être en permanence contextualisée. N. Garham le rappelle opportunément, en insistant sur les aspects politico-culturels : « At this point it is important to clarify the political and intellectual context within which Habermas' public sphere theory was introduced into English-language media studies... This context was the Western Marxist analysis of the structure and dynamics of capitalist societies and of the role of the media within them. Broadly this analysis was dominated by concepts of ideology and hegemony. The analysis needed to explain the increasing stability of Western democracies within a dominant social democratic welfare model of capitalism where the voters, and especially the labour movement, were seen as incorporated into, and increasingly complicit with, "the system" through growing consumerist prosperity and a welfare state. The main explanatory models of social cohesion and the absence of demands for radical change were either a Gramscian one of hegemony or one that saw working class radicalism bought off and dulled by consumerism. Political struggle, in so far as it existed, had shifted, it was argued, to the cultural sphere where new social movements arose at, in Habermas' words, the seam between life world and system world. Thus, in the eyes of Habermas and other contemporary theorists on the Left, insofar as there was a legitimacy crisis, it rested on the awareness not of economic

exploitation but on a range of cultural dissatisfactions.²» (Garnham, 2004, p. 204) En d'autres termes, c'est à la lumière des débats propres au «marxisme occidental» et à sa critique par les courants post-modernistes s'inspirant notamment de M. Foucault, que peuvent seulement être comprises ou refusées des propositions telles que la colonisation du monde vécu, l'éthique du discours, la rationalité communicationnelle, le recours à la société civile ou les dispositifs participatifs. Pour Garnham, qui conteste le classement que certains penseurs font d'Habermas comme une figure contemporaine du modernisme, bien au contraire, la pensée de celui-ci combine à la fois une anthropologie philosophique, une sociologie de la modernité, avec une dialectique historique hégélienne et même une analyse wébérienne de la rationalisation ainsi qu'un irrationalisme romantique; et ces orientations qui ne concernent pas seulement la question de l'EP, mais s'expriment également sur la dimension esthétique, sur les changements entre sphère privée et sphère publique (donc l'individualisation), ainsi que sur le rôle du marché, sont au cœur des interrogations contemporaines, avant tout dans les sociétés européennes et américaines, même si la perspective de l'EP en

-
- 2 À ce stade, il est important de clarifier le contexte politique et intellectuel dans lequel la théorie de l'espace public d'Habermas a été introduite dans les études médiatiques en langue anglaise... Ce contexte a été l'analyse par le marxisme occidental de la structure et de la dynamique des sociétés capitalistes et du rôle des médias en leur sein. Cette analyse a été largement dominée par les concepts d'idéologie et d'hégémonie. Pour expliquer la stabilité croissante des démocraties occidentales au sein d'un modèle social dominant, celui du capitalisme de l'État-providence, où les électeurs, et surtout le mouvement syndical, ont été considérés comme intégrés et de plus en plus complices, on recourut à l'idée de «système» de prospérité consumériste croissante et d'État du bien-être. Les principaux modèles explicatifs de la cohésion sociale et l'absence de demandes de changement radical ont été soit la conception gramscienne de l'hégémonie, soit la vision de ce que le radicalisme de la classe était acheté et terni par le consumérisme. La lutte politique, dans la mesure où elle existait, s'était déplacée, soutenait-on, de la sphère culturelle où de nouveaux mouvements sociaux survenaient, selon les termes de Habermas, à la jointure entre le monde vécu et le monde du système. Ainsi, aux yeux d'Habermas et d'autres théoriciens contemporains de la gauche, dans la mesure où il y avait une crise de légitimité, elle reposait sur la conscience non pas de l'exploitation économique, mais sur toute une série d'insatisfactions culturelles.

un certain sens donne également sa marque aux autres sociétés dans la mesure où, comme le fait remarquer l'anthropologue G. Balandier, «la contrainte théâtrocratique s'impose à toutes ses formes [de pouvoir politique, B.M.], dans tous les régimes et de tous les temps» (Balandier, 1995), prolongeant ses travaux d'anthropologie politique où il avait insisté sur les rapports étroits entre le pouvoir politique d'une part, le sacré et le mythique d'autre part (Balandier, 1967).

Ce positionnement est essentiel : l'approche de l'EP ne saurait être séparée de questionnements qui l'englobent nécessairement ; ce que l'analyse sépare, autonomise et distingue – et que la démarche suivie dans cet ouvrage ne peut que reproduire – doit être à un moment ou à un autre recomposé. On gardera donc présent à l'esprit que, plus que d'autres questions envisagées par les Sic ou les études médiatiques, la contextualisation de l'EP dans un cadre politique, culturel, sociétal et économique spécifié rigoureusement est à la fois complexe et décisive pour la compréhension des enjeux. C'est ce qui m'a conduit à retenir l'ordre d'exposition suivant :

- chapitre 1: *Repères sociobistoriques et géopolitiques*, dans lequel il s'agira d'identifier les quatre filiations du principe de publicité, de préciser les formes prises par lui du XVIII^e au XX^e siècle, et de s'interroger sur certaines déclinaisons dans des sociétés où on ne s'attend pas *a priori* à le voir à l'œuvre ;
- chapitre 2: *Examen des thèses habermassiennes*, où on s'efforcera de discuter, d'exposer des critiques et de proposer des prolongements aux thèses successives du philosophe politique sur la sphère publique et la rationalité communicationnelle ;
- chapitre 3: *Les discussions et débats: composante centrale de l'espace public*, sera consacré d'abord à l'examen de l'Éthique de la Discussion, en montrant combien ce principe suppose que soient réalisées des conditions assez improbables, et ensuite à la confrontation du principe et des échanges discursifs argumentatifs qu'il implique avec des situations de paroles générées par des productions médiatiques ;
- chapitre 4: *La (les) médiation(s) et l'espace public* permettra de montrer que dans les sociétés contemporaines, les stratégies et actions de communication ne se limitent pas à l'EP, mais que le fonctionnement de

- celui-ci se différencie, conceptuellement et pratiquement, de médiations gérées plus ou moins directement par les appareils politiques et publics;
- chapitre 5: *Médias, nouveaux médias et hors-médias* aidera à faire retour sur les développements successifs des «lieux d'activation de l'EP» que furent/sont les médias, et à envisager l'intervention des nouveaux médias comme celle du hors-médias; et on ne manquera pas de se demander ce qu'il pourrait advenir d'une communication médiatisée échappant aux médias connus;
 - chapitre 6: *Les cadres contemporains de l'espace public*, prolongera le questionnement sur l'EP tel qu'il évolue dans les sociétés contemporaines en le mettant en référence avec des mutations comme: l'individualisation ainsi que la domination marchande des pratiques de communication, l'emprise de la technique (en l'occurrence les Tic), la trans-nationalisation des activités informationnelles et communicationnelles, et l'émergence de nouvelles normes d'action communicationnelle;
 - chapitre 7: *Les dimensions sociétales et politiques de l'espace public*, étayé par les outils réflexifs mis au point précédemment, engagera la discussion sur la fragmentation des espaces publics partiels, la persistance de quelques espaces communs, et l'intérêt récent pour les processus délibératifs pour questionner la place qu'occupe désormais le politique à côté de dimensions sociétales dont l'importance est, au moins dans les régimes démocratiques, à l'évidence croissante. Il sera temps alors de se questionner sur ce que représente l'EP politique au sein de l'EP contemporain.

Chapitre 1

L'espace public : repères sociohistoriques et géopolitiques

La question de savoir si l'EP, comme forme observable dans le fonctionnement de telle ou telle société historique et surtout comme concept, est universel et universalisable, reste entièrement problématique et l'objet de discussions qui mériteraient d'être plus activement conduites tant par les spécialistes que par les publicistes voire même avec des responsables politiques. Constatons qu'il y a plus que de la prudence à l'aborder, voire même à l'envisager. À ce mutisme ou à cette frilosité, on trouve une première explication, bien simple : l'EP est très largement considéré comme indissolublement lié à la démocratie comme projet politique et comme déclinaison de celui-ci dans des régimes socio-historiques, presque comme un doublon, sinon comme une face cachée du moins comme une modalité qui s'en déduit. À cela s'ajoute le fait que ceux qui s'en sont préoccupés sont davantage des philosophes et des politistes que des historiens, encore moins des sociologues ou des spécialistes de la communication.

Pour ces derniers pourtant, une première difficulté surgit : s'intéresser aux formes historiques prises par l'EP implique, pour les décrire et les interpréter, de s'appuyer, logiquement, sur des conceptions préalables aidant à en dégager les traits marquants. La normativité plus ou moins affirmée du concept implique qu'il en soit ainsi, en tout cas elle suppose de reconnaître dès les prémices de l'analyse qu'il en est ainsi ; et en ce domaine une grande part des obscurités et des confusions nous paraît venir de ce que, dès le départ, cette caractéristique fondamentale de l'EP est dissimulée ou niée.

Pour ma part, tout en entendant proposer non une vision de l'EP mais une étude argumentée et fondée sur des observations relevant de

méthodologies des sciences humaines et sociales, je ne nie pas, dès l'abord, ce que l'EP a de normatif; mais je pose qu'il n'est pas que cela, ou plus seulement cela, et que son approche ne peut se réduire à sa conceptualisation, surtout sans relation avec des formes empiriques. Car, à partir du moment où il s'est traduit dans des sociétés historiques et dans les déclinaisons auxquelles il a donné lieu dans la période contemporaine dans des sociétés aux composantes pour le moins hétérogènes, son approche échappe largement à celle-ci, en dépit des affirmations réitérées relevant généralement de la philosophie politique.

AU MOINS QUATRE FILIATIONS

Il m'apparaît que la question de l'EP est aujourd'hui sous la dépendance de quatre traditions qui, lorsqu'on les différencie, contribuent à éclairer les perceptions différenciées que l'on peut en avoir. Ces traditions, certes, ne sont pas sans relations les unes avec les autres; mais elles fonctionnent désormais de façon autonome, et sont à l'origine de positionnements idéologiquement marqués.

Au départ on trouve évidemment les catégories de la cité grecque, la *koinè* opposée à l'*oïkos*, la première étant le lieu de la vie publique se déroulant sur l'agora et réunissant les citoyens libres dispensés de travail productif seuls autorisés à prendre part à la consultation publique et à décider de l'action commune qui sera engagée, la seconde se déroulant dans la sphère privée dépendant de la maison et lieu non seulement de la reproduction de la vie mais aussi du travail et de la production des moyens d'existence. Dans la sphère publique, entre les citoyens, l'échange linguistique est un élément clé de la confrontation des idées et des opinions, et bien sûr le moyen par lequel s'élabore la décision commune. C'est cette distinction conceptuelle qui est reprise sous une forme moderne, tout particulièrement par H. Arendt dans sa *Condition de l'homme moderne* (Arendt, 1958/2005), et ce en dépit de son opposition à Platon plus qu'à Aristote, celui-ci tenu pour responsable de la coupure entre théorie et praxis de façon à assurer le primat de la philosophie sur la politique. Quoi qu'il en soit, pour Arendt et pour nombre